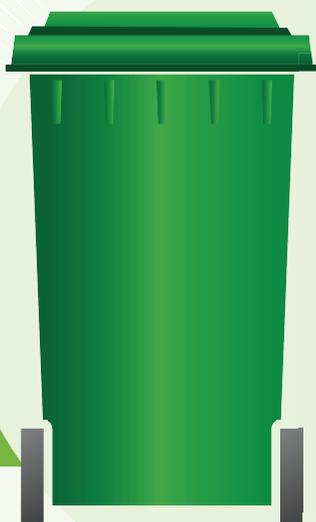


Les déchets verts

en petite quantité

J'UTILISE DES SACS
COMPOSTABLES
SINON MES DÉCHETS
VERTS NE SONT PAS
RAMASSÉS !



BAC ET SAC
NON FOURNIS PAR LA COBAN

Déchets acceptés :

- Feuilles mortes, résidus de tonte et de taille de haies, présentés dans des sacs biodégradables « norme OK compost » ou des bacs normalisés (à la charge des habitants).

Volume maximum accepté :

- 240 litres : Communes d'Andernos-les-Bains et de Lanton
- 500 litres : les autres Communes (inscription au plus tard 7 jours avant la collecte : n°vert 0800 54 55 57 ou contact@coban-atlantique.fr)